

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas De Calais

Monsieur Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Monsieur le Président du SIDEALF

Monsieur Le Maire Honoraire, Mon Cher Albert, toujours présent à 86 ans,

Madame et messieurs les Maires des communes voisines,

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

Madame la Directrice et les Enseignantes du R.P.I

Mesdames et Messieurs les Responsables des Associations,

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Tout d'abord, Je vous prie d'excuser notre députée Mme Brigitte Bourguignon.

**Le Conseil Municipal, et moi-même**, sommes très heureux de vous accueillir ce soir dans notre salle des fêtes. Je tiens à remercier les élus qui par leur présence, honorent cette cérémonie des vœux. C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver toutes et tous, pour cette manifestation, **à la fois simple et conviviale, somme toute, à l'image de notre commune.**

Avec toute l'équipe municipale, je vous adresse **mes vœux les plus sincères. Alors que s'ouvre 2019, je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de Joie, de Santé, et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur !!! Nos pensées vont vers vous mais aussi vers ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas, vers les plus démunis d'entre -vous et ceux qui nous ont quittés. Ils étaient six en 2018 à Seninghem .**

Je remercie, Nathalie, notre secrétaire de mairie, pour ses vœux, pour son introduction à cette cérémonie, et pour sa **présentation des travaux entrepris au cours de l'année écoulée.**

Je n'oublie pas Fabienne et Daniel pour la grande qualité du **diaporama 2018** (Tous les événements de l'année y figurent !); pour la réalisation des **bulletins semestriels** et pour le suivi quotidien du **site internet** qui compte à ce jour plus **de 4467 000 visiteurs. Ce qui fait depuis sa création, une moyenne journalière de 125 visites !!!**

Je souhaite la bienvenue **aux nouveaux habitants**. Nous sommes désormais **environ 750** et le **recensement qui se déroulera du 17 Janvier au 16 Février**, nous le dira plus précisément. Je vous demande de réserver un **excellent accueil à nos deux agents** : -Marie-Claire et- Nadège qui se chargeront de cette tâche. Cette année, vous aurez, soit la possibilité de remplir les formulaires papier, soit d'utiliser Internet pour le faire. **Le recensement est obligatoire**, il a lieu tous les 5 ans. Il permet de connaître l'évolution de la population de notre commune et le nombre d'habitants d'une commune influe sur plusieurs facteurs du fonctionnement et du classement d'une collectivité. C'est le cas, entre autres, pour le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat.

Au niveau national, l'année 2018 **n'a pas été une année facile pour notre pays**. Nous avons vécu des moments douloureux. **La menace terroriste est toujours là**. Le 23 Mars, les attaques de Carcassonne et Trèbes ont fait 4 morts et 4 blessés. Le 11 Décembre, un délinquant radicalisé, fiché S, fait feu sur des passants près du marché de Noël de Strasbourg ; -bilan : 5 morts et 11 blessés. Autres drames : - Mi-octobre, 14 personnes périssent dans les inondations de l'Aude qui touchent 126 communes. Le 5 Novembre, 8 personnes disparaissent dans l'effondrement de 2 immeubles à Marseille.

Elle a été aussi difficile pour beaucoup d'entre nous placés de plus en plus dans une **situation de précarité !**

Le 17 Novembre, **280 000 gilets jaunes** entament une large protestation. Le mouvement malheureusement se durcit et fait à ce jour 10 morts et de nombreux blessés. **La colère est légitime mais si le droit de manifester est une liberté, le respect des personnes et des biens l'est tout autant !**

Aujourd'hui, **les écarts de richesse sont trop grands**. Il faut que chacun puisse vivre dignement de son travail, que chacun puisse vivre dignement de sa retraite, que chacun puisse se soigner, et faire face aux aléas de la vie, que chacun puisse se loger dignement. Il faut tout simplement **redonner aux gens du pouvoir de vivre !** Souhaitons que les négociations et concertations apaisent le pays en ce début d'année et que le grand débat national proposé par nos dirigeants **ne soit pas un flop** mais **débouche sur du concret !**

**Revenons à présent sur notre petite commune rurale.**

**Quelques commentaires sur les investissements réalisés en 2018 :**

**Nathalie vient de vous le dire : - plus de 157 000€ ont été dépensés pour le bien vivre ensemble !**

- **L'achat du véhicule électrique** dans le cadre des actions menées par La C – C « Pays de Lumbres », reconnue Territoire à énergie positive et croissance verte permet désormais votre mobilité en Autopartage. Cette acquisition est aussi utilisée et appréciée par nos différentes associations pour leurs différents déplacements. Mais les utilisateurs sont encore trop peu nombreux, aussi n'hésitez pas à vous en servir !

- **La Défense extérieure contre l'Incendie** s'est enfin vue renforcée par la mise en place de deux citernes souples de 120 m3 chacune : -l'une à l'entrée Est du village et l'autre rue P Lefrançois. Après de longs mois de soucis divers et variés, c'est fait !!!! Je remercie Mrs Cannone qui ont accepté de céder quelques mètres carrés pour la pose de la seconde. Une solution reste à trouver pour la rue Hamet car le renforcement de canalisation s'avère compliqué et coûteux ! Il nous oblige à remplacer tous les branchements des habitations de cette voie. Je compte sur **la compréhension d'un propriétaire riverain** pour l'installation d'une autre poche!

-**La rénovation complète de l'éclairage public** va permettre de réaliser de réelles économies d'énergie avec une bien meilleure luminosité ! Merci à la FDE 62 pour son soutien administratif et financier dans cette opération.

-**un regret concernant l'ouverture de notre bistrot/multiservices** : l'objectif de la municipalité par ce commerce de proximité, était **de dynamiser le village** et d'offrir des services à la population. Il faut reconnaître que celui-ci n'est malheureusement pas atteint actuellement. Je souhaite vivement une amélioration de la situation et une ouverture du commerce plus importante !

-**Un sujet d'actualité : Le P L U I**, Il sera mis en application certainement à la fin du semestre après enquête publique. Les élus de la CCPL ont souhaité poursuivre **un développement maîtrisé du territoire et de ses 36 communes**. La loi imposant, aujourd'hui, la densification des bourgs-centres par rapport aux hameaux, le PLUI a dû reprendre cette règle et c'est ainsi que nos deux hameaux ne sont plus constructibles. C'est regrettable mais Il n'y a pas d'autres choix que de privilégier **la densification des zones urbanisées** puis de créer des zones de développements autorisés sous forme d'aménagements groupés. **Les extensions linéaires ne sont plus autorisées**. Les lois Grenelle et Alur sont venues très fortement changer la façon d'envisager le développement territorial et l'urbanisme sur nos communes et partout en France. La mise en œuvre du PLUI sera évaluée à mi-parcours et le document pourrait ainsi être révisé dans les années qui suivent.

**Passons maintenant aux projets pour 2019.**

**Oscar Wilde disait : « Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles ! »** En suivant cette citation, La municipalité vous propose donc quelques projets ambitieux pour la dernière année du mandat :

-Nous allons entreprendre **l'Aménagement qualitatif de l'espace public communal pour l'accessibilité aux équipements publics** que sont l'école, la garderie et la mairie et réaliser un plateau surélevé sur la rue principale

**RD 204 pour réduire efficacement la vitesse et renforcer la sécurité des élèves et des piétons.** Ce projet ambitieux mais devenu nécessaire ne verra le jour que si les divers soutiens financiers demandés sont obtenus. Le Conseil Départemental dans le cadre du FARDA, des Amendes de Police et des opérations de sécurité a été consulté. Nous espérons son soutien ! Il est indispensable dans ce type de projet, mais **notre Département n'oublie jamais les petites communes rurales** et je profite de l'occasion pour remercier son président qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous ce soir et qui a toujours un œil bienveillant sur nos projets ! Une demande de DETR a également été déposée auprès des services de l'Etat.

-**La rénovation du mur d'enceinte de l'église** se terminera au cours de l'année (**photos avant et après**). Cette opération a été programmée en Juillet 2018 avec le concours de l'A P R T, atelier d'insertion du Pays de Saint-Omer. **215 m2** seront remis en état, et **8 contre-forts** réparés, pour un coût total d'environ 17 000€ TTC. Je félicite l'APRT pour la qualité des travaux déjà effectués ! Une aide inattendue a été obtenue. Aux termes de son testament, un particulier, originaire de Coulomby a effectué **un legs à la commune** dont Le montant s'élève à **plus de 80 000 €**. Selon sa volonté, ces fonds doivent être utilisés à l'entretien de l'église Saint Martin et de la chapelle Notre Dame des Ardents, et c'est le cas. D'autres travaux viendront par la suite : -renforcement de la cloche, chauffage de l'église vieillissant,....Tous nos remerciements à ce donataire !

-**La construction de l'abri pour le gros matériel contre le local technique** non réalisée en 2018 est de nouveau programmée pour 2019. De même il a été décidé la **réfection des douches des vestiaires au stade municipal**. Quatre fenêtres seront remplacées, 50 m2 de carrelage seront posés et une véritable isolation mise en place. Par ailleurs, la salle d'activités où nous nous trouvons, recevra certainement un coup de jeune ! Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

- **Un terrain multisports** verra le jour, si, là aussi, la commune obtient les subventions demandées auprès du Conseil Départemental, du Centre National pour le Développement du Sport, et de la Communauté de communes du Pays de LUMBRES. Cet équipement à destination de nos jeunes, serait aussi utilisé par le club de football, le centre de loisirs et l'école Son implantation est prévue sur le mini-terrain de football. Le reste de la surface sera aménagée pour **la pratique de la pétanque** car l'association compte désormais une soixantaine de membres.

-Enfin, je n'oublie pas les travaux habituels sur les différents bâtiments, sur la voirie, et autres.

Vous voyez, **la feuille de route est bien remplie et nous n'avons plus qu'à espérer la réalisation de tous ces projets !**

Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour servir notre commune et ses habitants : - **les Adjoints** pour leur investissement et leur soutien dans toutes les décisions à appliquer -**les Membres du Conseil Municipal** pour leur présence aux diverses réunions, leur avis et les différentes tâches qui leur sont confiées ; - l'ensemble **du personnel communal** (ils sont huit !), pour le sérieux et la qualité du travail effectué au quotidien ; -**les bénévoles du CCAS** ; -Les membres et **responsables des Associations locales** qui animent la commune, c'est une richesse inestimable. Le dynamisme d'une commune se mesure aussi au dynamisme de ses associations et toutes sont très actives : Le Trail-Evasion, le club de Foot, l'entente Seninghem/Nielles pour les jeunes (ils sont 110 !) la Pétanque, la Gym, la Danse moderne, le club des Aînés, le comité des Fêtes et toutes ses manifestations...

Je n'oublie pas **nos professeurs des écoles et leur directrice** dont je salue l'implication pour permettre à nos enfants de s'épanouir tout en se cultivant.

Je mentirai en vous disant que les choses sont simples. Elles sont mêmes **de plus en plus difficiles** techniquement, juridiquement et financièrement. A l'heure où les financements de l'Etat sont plus mesurés, où nos partenaires financiers se trouvent eux aussi contraints, où la commune se retrouve devant des efforts à consentir, il nous faut toujours faire mieux avec Moins !!!

Etre élu au vu des difficultés financières, des évolutions de la société, des réglementations beaucoup trop nombreuses, des exigences des citoyens, **c'est chaque jour plus difficile** ! Mais l'équipe municipale et moi-même **gardons le moral** !

L'an dernier, je vous avais proposé 3 résolutions concernant la vitesse en agglomération, les poubelles le jour du ramassage et l'utilisation de la déchetterie. En voici trois autres : -Déplacez-vous à pied ou à vélo pour les petites distances ! -Renforçons le lien entre-nous sans l'interface d'un écran ! – et réduisons au maximum nos ordures ménagères !

**Pour conclure, je vous souhaite encore : une santé de Fer, un moral d'Acier, et des finances en Or !!!,**

Cette cérémonie est aussi l'occasion ce soir de mettre à l'honneur celles et ceux à qui l'on a décerné le **Diplôme d'Honneur du Travail, promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 2019**. Ils sont trois messieurs cette année. Il s'agit de :

**-Mr Daniel EVRARD, échelon Or (35 années) responsable de département à Arc -France**

**-Mr Christophe FASQUELLE, échelon Argent (20 années) technicien de maintenance à la Sical Lumbres**

**-et Mr Christophe LECLERCQ, échelon Vermeil (30 années) technicien géomètre chez Eiffage Nord-Est à Mazingarbe**

Cette distinction créée en 1948, **récompense vos qualités de savoir- faire**. Il symbolise toute la valeur du travail et de la vie professionnelle. Toutes ces années passées au service de votre entreprise **sont méritoires et exemplaires**. Tous les trois n'avaient eu qu'un seul employeur au travers de 20, 30 ou 35 années de travail. **Toutes mes Félicitations !**